



COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU PUY DE DÔME

CDOS

PUY-DE-DÔME



SERVICE CIVIQUE

2023



Accueillez un volontaire dans votre association sportive



Service civique

Quel cadre?

1

Mission d'intérêt général

La mission privilégie l'action directe du volontaire ; accomplissant principalement des tâches de communication, de pédagogie, d'écoute ou d'accompagnement.

Il assure une fonction :

AMBASSADEUR : le jeune informe, communique, sensibilise et contribue à la citoyenneté.

ACCOMPAGNATEUR : le jeune accompagne des personnes isolées, âgées ou en difficulté, dans leurs démarches quotidiennes ou dans leurs activités.

MÉDIATEUR : le jeune fait le lien et est à l'écoute des différents publics.

2

6 à 8 mois d'engagement

3

de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ni d'expérience

4

600,94 € d'indemnisation

(489,59 € d'indemnités pris en charge par l'Etat + 111,35 € d'indemnité complémentaires)

L'intermédiation

Quels avantages ?

1

Gestion des démarches administratives

Edition des contrats
Inscription sur la plateforme ELISA
Rédaction des Missions
Suivi des volontaires
Bilan de fin de Service Civique

2

Information sur les temps de formation des tuteurs et des volontaires

Formation du tuteur référent des Associations
PSC1 - Secourisme
Formations Civiques et Citoyennes
Autres Formations

3

Suivi des Volontaires par le CDOS 63

Aide à la définition du projet d'Avenir
Suivi et accompagnement dans la démarche

Les 4 domaines d'action

1

Initier des projets facilitant chez l'enfant et l'adolescent l'envie d'apprendre ou de découvrir.

2

Faciliter la participation citoyenne et l'accès à la pratique et à la vie sportive des publics éloignés

3

Favoriser la participation citoyenne et la mixité sociale par le biais de projets de médiation culturels et environnementaux

4

**Lutte contre les incivilités et violences dans le sport :
«les ambassadeurs pour la promotion de l'éthique et des valeurs du sport»**

Bien loin d'un engagement financier, le service civique est avant tout un engagement humain et citoyen





CDOS

PUY-DE-DÔME

Les 8 principes fondamentaux du Service Civique

- 1 Intérêt général
- 2 Citoyenneté
- 3 Mixité
- 4 Accessibilité
- 5 Complémentarité
- 6 Initiative
- 7 Accompagnement bienveillant
- 8 Respect du statut

Pour toute demande, contactez-nous :

C.D.O.S. du Puy de Dôme

Centre d'Affaires Auvergne - 15 bis rue du Pré la Reine

63000 CLERMONT-FERRAND

 04 73 14 09 61 -  cdos63@cdos63.com - www.cdos63.fr